

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TRÉBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

## L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE le VINGT-QUATRE du mois de MAI

Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉBEURDEN, dûment convoqué le 17 mai 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BILLIOU, BOIRON, BOYER, GAUTIER, HALNA, JEZEQUEL, LANGLAIS, LE BIHAN, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PENVEN, LE PROVOST, MAILLAUD, MAINAGE, MONFORT, PIROT, RAMEAU, TOPART, VELLA.

Procurations : HUCHER à LE BIHAN, JULIENNE à VELLA, MULLER à LANGLAIS, SCHAEFFER-MORIN à JEZEQUEL, CHARMENTRAY à LE HENAFF-LE JEUNE.

Absente : HOUSTLER

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

**D2024-044**

### TARIFS 2024 - ANIMATION « TREB'ACTIV »

Madame le Maire sollicite l'autorisation de fixer par arrêté la grille tarifaire pour les prestations prévues dans le cadre du dispositif d'animations estivales.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Vu l'article L2122-22-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- **AUTORISE** Madame le maire à fixer par arrêté la grille tarifaire des prestations « Treb'Activ » 2024.

Le Maire,  
Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,  
Michelle LE HENAFF

